



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Expertise de justice	CHATRY Sylvain	MCF	* BOUNIOL Romain ANDJECHAIRI Sarah COULOMB Frédéric	MCF MCF Professionnel

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Modes alternatifs de règlement des différends (MARD)	BAISSET Didier	PR	LECLERC Frédéric CHATRY Sylvain * RIOS Jacobo	PR MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Droit du numérique - Digital law - Derecho del digital	CHATRY Sylvain	MCF	* BOUNIOL Romain GALOKHO Cheik YAMTHIEU Sylvestre	MCF MCF Vacataire

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024



Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D. U. Juriste Franco-Espagnol	PICOD Claire	PRCE	* PLANES Karine BLANC François-Pierre RIOS Jacobo	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024


 Le Président
 Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. INET et grands concours de l'administration territoriale	EUZET Christophe	MCF	PERCHE Caroline DELAGE Jean-François MORVAN Serge	MCF professionnel professionnel

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024



Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE SJE**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 02/06/2023 et 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante SJE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. INSP et grands concours de l'administration nationale	EUZET Christophe	MCF	PERCHE Caroline DELAGE Jean-François MORVAN Serge	MCF professionnel professionnel

Article 2 : Le Directeur de la composante SJE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET